BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2340

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

342 987 211 RCS Paris.
RADIO NOVA.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 160000.00 EUR.
Adresse : 10-12, rue Maurice Grimaud, 75018 Paris.
Précédent propriétaire : 419 608 500 RCS Paris. **NOVA REGIE.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : RADIO NOVA Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 10-12 rue Maurice Grimaud 75018 Paris Capital : 160000.00 EUR Numéro unique d'identification : 342987211 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : NOVA REGIE Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 10-12 rue Maurice Grimaud 75018 Paris Capital : 15200.00 EUR Numéro unique d'identification : 419608500 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 968761.00 EUR - passif de 3110669.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La totalité des parts sociales composant le capital de la Société Absorbante et la totalité des parts sociales composant le capital de la Société Absorbée étant détenues par la société Novapress, il ne sera pas procédé, conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II, 3° du Code de commerce, à l'échange des parts sociales de la Société Absorbée contre des parts sociales de la Société Absorbante. En conséquence, il n'y a pas lieu, de ce fait, de déterminer un rapport d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant . Date du projet commun de fusion : 27.10.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société RADIO NOVA : 29.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société NOVA REGIE : 29.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..